

DÉPARTEMENT  
DU RHÔNE

-----  
Arrondissement  
de Lyon

-----  
Canton de  
Sainte Foy-lès-Lyon

République Française

-----  
COMMUNE DE SAINTE FOY-LÈS-LYON

-----  
**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

réception en préfecture  
069-216902023-20180524-DCM-201805-09-  
DE  
Date de transcription : 28/05/2018  
Date de réception préfecture : 28/05/2018

Nombre de membres

Séance du 24 mai 2018

art. 16 Code Municipal : **35**  
en exercice : **35**

Compte-rendu affiché le 1<sup>er</sup> juin 2018

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 mai 2018

qui ont pris part à la  
délibération **35**

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour  
de la séance : 35

Président : Mme Véronique SARSELLI

Secrétaire : M. Thibaut ASTIER

Secrétaire auxiliaire : M. ROIRE, Directeur Général  
des Services

**OBJET**

**9**

**Financement de la commune  
au fonctionnement  
de la Mission Locale  
du Sud-Ouest Lyonnais  
(M.L.S.O.L.) : renouvellement  
de la convention pour 2019**

Membres présents : MM. SARSELLI, BAZAILLE, GILLET,  
GIORDANO, AKNIN (à partir du rapport n° 2), MOUSSA,  
BARRELLON, BOIRON, BAVOZET, GOUBET, VINCENS-  
BOUGUEREAU, LOCTIN, NOUHËN, CAUCHE, DUMOND,  
PATTEIN, FUSARI (à partir du rapport n° 9, pouvoir à  
Mme MOUSSA jusqu'au rapport n° 8), ASTRE, RODRIGUEZ,  
VILLARET, GRÉLARD, ALLES, ASTIER, VALENTINO,  
COATIVY, TULOUP, LATHUILIÈRE, PONTVIANNE,  
PERNOLLET, VERDIER, REPLUMAZ,

Membres excusés : MM. MOMIN (pouvoir à Mme NOUHËN),  
ELEFOTHERATOS (pouvoir à M. TULOUP), ISAAC-SIBILLE  
(pouvoir à Mme LATHUILIÈRE), CAMINALE (pouvoir à  
M. PONTVIANNE).

Mme GIORDANO, Adjointe au Maire, rappelle que la commune adhère à la Mission Locale du Sud-Ouest Lyonnais (M.L.S.O.L.) depuis sa création en 1995.

La M.L.S.O.L. s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire avec et sans qualification, pour les accompagner dans l'accès à leur autonomie sur les principaux thèmes suivants : projet professionnel, formation, emploi, logement, mobilité, santé, etc.

La M.L.S.O.L. remplit, au sein du service public de l'emploi, une mission orientée vers l'insertion professionnelle et sociale des jeunes.

Une convention annuelle précise les engagements de la Ville et fixe sa contribution financière. Le bilan de l'activité de la M.L.S.O.L. est présenté chaque année à l'Assemblée Générale.

En 2017, 268 jeunes (126 femmes et 142 hommes) ont été accompagnés avec la M.L.S.O.L. dont 75 reçus en premier accueil.

La répartition par âge est la suivante :

Tranche âges	Femmes	Hommes	Total F+H	%
16-17 ans	1	2	3	1
18-21 ans	51	68	119	44
22-25 ans	70	61	131	49
26 ans	4	11	15	6
TOTAL	126	142	268	100

Les niveaux d'études des jeunes accompagnés sont déterminés en fonction de leur situation à la sortie du système scolaire.

On constate ainsi en 2017 que :

- 41 % n'ont pas de diplôme (dont 56 % sont des hommes)
- 63 % ont un niveau inférieur au BAC (dont 57 % sont des hommes)

Il est proposé au conseil municipal :

- de renouveler cet engagement pour 2018
- d'accepter les termes de la convention jointe
- de procéder au versement de la participation 2018 à la Mission Locale Intercommunale du Sud-Ouest Lyonnais soit 28 761 €.

Appelé à se prononcer,

le conseil municipal, à la majorité (1 voix contre),

- RENOUVELLE l'engagement de la Ville pour 2018,

- ACCEPTE les termes de la convention ci-jointe,

- PROCÈDE au versement de la participation 2018 à la Mission Locale Intercommunale du Sud-Ouest Lyonnais soit 28 761 €.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

P.J. : 1 convention

Pour copie conforme,  
Le Maire,

Véronique SARSELLI